

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2025

129x25

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES PROJETS DE RENOVATION **DU BATI COMMUNAL** **AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC**

En application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, un appel d'offres ouvert a été lancé afin de désigner des prestataires pour les missions de maîtrise d'œuvre relatives aux projets de rénovation du bâti communal.

L'accord-cadre avec maximum fixé à 300 000€ HT est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique et donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. Le marché est attribué à trois opérateurs économiques.

Il est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la notification et pourra être reconduit pour 3 périodes annuelles.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie en date du 12.05.2025, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer les marchés aux groupements d'entreprises suivants :

- **D'Anna Stéphanie Architecte (mandataire)** - 13127 Vitrolles / INGEMETRIE / BETEM PACA
- **SCOP ECOSTUDIO (mandataire)** - 30300 Beaucaire / BET VIAL / ALD Ingénierie / INFRA-TEC / AUDITORI HOME
- **ATELIER D'ARCHITECTURE BARRE CHARPENTIER (mandataire)** - 13008 Marseille / JLC INGENIERIE / SARL EPC / STEPHANE BECCAMEL ETUDES ET CONCEPTION

Ceci exposé, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique, à signer et à exécuter les accords-cadres avec les entreprises retenues ci-dessus.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- AUTORISE le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique à signer et à exécuter les marchés publics avec les sociétés :

- **D'Anna Stéphanie Architecte (mandataire)** - 13127 Vitrolles / INGEMETRIE / BETEM PACA
- **SCOP ECOSTUDIO (mandataire)** - 30300 Beaucaire / BET VIAL / ALD Ingénierie / INFRA-TEC / AUDITORI HOME
- **ATELIER D'ARCHITECTURE BARRE CHARPENTIER (mandataire)** - 13008 Marseille / JLC INGENIERIE / SARL EPC / STEPHANE BECCAMEL ETUDES ET CONCEPTION

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations seront inscrits au budget d'investissement

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE

AUDREY

MICHEL AMIEL

LE MAIRE

VILLE